

DU Repérage des violences intrafamiliales et leurs conséquences, accompagnement des femmes et des enfants

Objectifs

Aptitudes et compétences

- > Renforcer l'implication des professionnels dans la lutte contre les violences et leurs répercussions sur la cellule familiale
- > Favoriser l'approche interprofessionnelle en favorisant le dépistage des femmes victimes de violences et en facilitant la coordination entre professionnels concernés
- > Acquérir des compétences transdisciplinaires sur l'impact des violences intrafamiliales sur le développement de l'enfant
- > Savoir mettre en œuvre un accompagnement pluridisciplinaire dans les situations de violences faites aux femmes
- > Analyser les pratiques professionnelles en favorisant l'interdisciplinarité des principaux acteurs accompagnant les femmes victimes de violences

Compétences visées

- > Comprendre la spécificité des situations de violence pour accompagner de manière adaptée et respectueuse la ou les victimes
- > Dépister et repérer les violences en sachant les définir, et leur attribuer la qualification et sanction pénale associée
- > Sensibiliser le professionnel aux stratégies de l'agresseur et à leurs impacts psychotraumatiques sur la femme victime et ses conséquences sur le développement psychoaffectif des enfants au sein du couple
- > Élaborer les outils de dialogue et d'entretien nécessaires avec une femme possiblement victime de violences
- > Accompagner la ou les co-victime(s) en évaluant la gravité de la situation
- > Savoir rédiger un signalement, une information préoccupante et/ou un certificat médical descriptif pour les personnels médicaux
- > Connaître et comprendre l'état du droit applicable : droit civil, droit pénal, droit de la protection de l'enfance, droit interne et droit international
- > Proposer des recommandations pratiques aux professionnels confrontés à une situation ou à une suspicion de violences
- > Orienter la victime et éventuelles co-victimes vers le réseau d'accompagnement (sanitaire, judiciaire, social et associatif)

Public cible

La formation s'adresse principalement aux intervenants :

- > Dans les domaines de la santé (médecins, sages-femmes, infirmiers, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, chirurgiens-dentistes, psychologues...) personnels des établissements médico-sociaux, puéricultrice, conseillères conjugales
 - > Du champ social (éducateurs, assistants de service social, conseillères en économie sociale et familiale, responsables et bénévoles d'association...)
 - > De l'éducation nationale (enseignants, personnels sociaux et de santé, conseillers principaux d'éducation, responsables d'établissement...)
 - > De la justice (magistrats, greffiers, avocats, personnels de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'administration pénitentiaire, la police et la gendarmerie...)
- Ainsi qu'aux agents des collectivités territoriales et de l'État chargés de mission pour les droits des femmes, pour la protection de l'enfance, pour la politique de la ville

Méthodes pédagogiques

Les enseignements sont répartis sur 3 semaines de 28h.

Enseignements :

- Cours magistraux, travaux en petits groupes, analyse de pratiques, jeux de rôle, simulations, vidéos, courts-métrages.
- Chaque module sera développé avec une présentation d'une revue récente de la littérature et de la synthèse des recommandations en vigueur (OMS, HAS), des avis d'experts et de la réglementation actuelle.
- Tous les professionnels concernés seront identifiés dans chaque situation abordée. Chaque thème abordé est détaillé non seulement sur le plan médical et juridique mais aussi sur un plan psychologique, historique, sociologique, épidémiologique, législatif, éthique et déontologique lorsqu'il s'y prête.

À partir de situations proposées par les apprenants, mise en place d'un groupe d'analyse de pratiques.

Réflexion sur les thèmes abordés, étayage par de la littérature et de la réglementation en vigueur, et discussion pluriprofessionnelle.

Concrètement :

- > Sélection de situations cliniques ou de dossiers par le groupe (demandées en amont et, à faire parvenir en amont)
- > Bibliographie et données issues de la littérature sélectionnées (EBM, données probantes en santé publique), réglementation et jurisprudence en lien
- > Présentation des situations par les participants pour permettre une analyse collective de la prise en charge et des problèmes identifiés
- > Rédaction d'un compte rendu résumant problèmes, réponses du groupe, références, prises de décisions consensuelles, actions d'amélioration et suivi de leur mise en place.

Comité scientifique

- > Pr Guillaume BRONSARD, *Professeur des Universités et Praticien Hospitalier (PU-PH), psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*
- > Anne COURTINE, *Sage-femme enseignante*
- > Mathilde DELESPINE, *Sage-femme coordinatrice du projet Maison des femmes (CHU de Rennes)*
- > Marine LE GALLO, *Psychologue en commissariat*
- > François-Xavier ROUX-DEMARE, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles*
- > Mme Magali VENDÉ, *Responsable du Pôle Prévention et Protection de l'enfance à la Direction territoriale d'action sociale du pays de Brest*

Modalités pratiques

Durée

- 98h réparties en :
- > 84h de cours présentiel
- > 14h de stage

Dates

- > Début de la formation : janvier
- > Fin de la formation : juin
- > Semaine 1 « Repérer » : du 13 janvier au 16 janvier 2025
- > Semaine 2 « Évaluer » : du 24 mars au 27 mars 2025
- > Semaine 3 « Orienter » : du 2 juin au 5 juin 2025

Localisation des cours

École Universitaire de Maïeutique de Brest (site de la Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé)

Tarifs 2024/2025

- > Formation continue : 1800€

[Téléchargez la fiche formation](#)

Conditions d'accès

Sur dossier

Infos pratiques

Faculté de Médecine et Sciences de la Santé, Service de la Formation Continue et de l'Alternance à

Contacts

Responsable pédagogique

Anne MOAL

Gaëlle DELPECH-DUNOYER



Université de Bretagne Occidentale



FACULTÉ
DE MÉDECINE &
SCIENCES DE LA SANTÉ

Docteur SUPLY Benoît

Contact administratif

Christelle LE BRIS (secrétariat)

secretariat.fc.esf@univ-brest.fr

Tel. Tél. 02 98 01 68 83

Programme

Programme

UE 1 : Généralités sur les violences faites aux femmes

- Principes fondamentaux du genre et des droits humains
- Histoire des violences, violences liées au genre dans le monde, en Europe
- Histoire de la convention d'Istanbul, les pays signataires, les engagements (stratégies internationales de réduction des violences faites aux femmes)
- Définition et épidémiologie et mécanismes d'instauration sur les violences sexuelles le consentement : Le harcèlement, Les outrages sexistes, Les violences et cultures, La prostitution, Les femmes migrantes victimes de violences, Les mariages forcés, Les mutilations sexuelles, Les violences intra familiales, Les violences faites aux enfants
- Le cycle de la violence
- L'emprise
- Les conséquences des violences sur la santé

UE 2 : Les violences intrafamiliales

- Les étapes du développement socio-affectif et cognitif du très jeune enfant
- La psychologie et la psychopathologie périnatale
- Le développement cognitif et émotionnel typique et atypique du nourrisson
- Les stress prénataux périnataux et néonataux et l'influence sur le cerveau
- La transmission intergénérationnelle
- Les violences éducatives ordinaires
- La parentalité face à la violence dans le couple
- Les facteurs de risque de maltraitance en lien avec les dernières données de la science : facteurs de risque familiaux et ceux propres à l'enfant
- Les mesures de protection et le cadre légal associées à l'enfance en danger
- La procédure de signalement/ l'information préoccupante
- Le réseau autour de l'enfant

UE 3 : Le parcours judiciaire

- Généralités, principes de droit : Le système judiciaire, La procédure pénale, Différences police/gendarmerie - Rôles des JAF, du procureur...
- Du côté des soignants : La responsabilité pénale des soignants face au dépistage, Le secret professionnel et la notion de non-assistance à personne en danger : que dit la loi ?
- Du côté des victimes : Le circuit de la plainte, L'autorité parentale, Différentes mesures de protection (téléphone grave danger, ordonnance de protection, mesures d'éloignement)
- Du côté des auteurs : Sanction et mesures pénales
- Du côté des enfants : Axe judiciaire des violences dans le couple et leurs impacts sur la parentalité, L'assistance éducative

UE 4 : L'accompagnement médical, psychologique et social juridique

- Le psycho trauma : mécanisme et prise en charge, hypnose ? EMDR ? Psychothérapie
- Conséquences médicales sur la santé physique et psychologiques des victimes : Addictions, Sexologie, Santé génésique

- Conséquences psychologiques sur les enfants
- Conséquences psychologiques sur les enfants
- Les éléments de gravité d'une situation pour la victime adulte
- Le certificat médical initial descriptif
- Les signes de danger pour l'enfant ou de risque de danger devant les situations devant alerter (délai de recours à des demandes d'aide et/ou de soins, mauvaise prise en considération de la douleur de l'enfant, de ses besoins fondamentaux, de sa parole et de son ressenti, climat de violence dans la famille, discordances entre la lésion observée et les explications données...)
- Procédures et modalités d'interventions de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la cellule de recueil des informations préoccupantes
- La prise en charge dans les cas des violences sexuelles : Agressions sexuelles, Viols
- La prise en charge sociale
- Protection et accompagnement des victimes (mise à l'abri, accès au logement)

UE 5 : Repérer et orienter

- Le dépistage systématique
- Le positionnement professionnel, modalités d'entretien/d'examen/ de consultation et de recueil de la parole de l'enfant et des parents/ accompagnateurs. Des recommandations pour accueillir la parole de l'enfant dans de bonnes conditions ou des techniques d'entretien appliquées aux situations violence ou de suspicion de violence
- L'entretien empathique et la relation d'aide (posture des professionnels)
- Biais et freins professionnels au repérage et à la déclaration
- Outils à disposition des professionnels et ressources locales d'aide et d'appui pour le professionnel : numéro de téléphone 119, médecin référent protection de l'enfance, UAPED
- L'information adaptée à l'enfant et aux parents et en mobilisant les ressources territoriales
- Les structures d'accueil (UAV)
- Les associations d'aide aux victimes
- La prévention des violences
- L'accompagnement des auteurs

Évaluations

- Présentation orale d'un Récit de Situation Complexe et Authentique (RSCA), réalisé à partir d'une situation vécue par l'apprenant permettant un exercice réflexif d'auto-évaluation de pratique professionnelle et d'auto-formation pour chaque apprenant. Il comporte un récit d'une situation complexe, une analyse de cette situation permettant de décrire les compétences développées en situation professionnelle à un moment donné, dans un contexte donné, mais aussi les manques ou les imperfections et de rendre compte des processus cognitifs mis en jeu. L'apprenant cherche à identifier les tâches d'apprentissages induites faisant appel à des ressources extérieures puis effectue une synthèse qui reprend les points essentiels de l'auto-évaluation et de l'autoformation réalisées par l'apprenant
- Validation du stage
- Condition d'obtention du diplôme : présence attestée à tous les enseignements

Dernière mise à jour le 30 septembre 2024